



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

collection de minéraux

Question écrite n° 34773

Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les risques qui pèsent sur le devenir de la collection des minéraux de l'université Pierre-et-Marie-Curie de Paris. Cette collection, mondialement connue pour son intérêt scientifique et ouverte à la population, risque de disparaître de son site actuel pour faire place à une bibliothèque universitaire. Aucun nouveau site en mesure d'accueillir ces trésors n'existant à l'heure actuelle, il est prévu de mettre les trésors du musée dans des cartons pour une durée indéfinie, en attendant la recherche d'un nouveau site. Un hébergement provisoire serait envisagé à la cité de la Villette avant un nouveau déménagement vers un pôle muséographique dont l'emplacement reste à définir. Les déménagements successifs de cette collection, outre le fait que les biens ne sont plus accessibles, risquent d'entraîner des dégradations de la collection et de mettre en péril une des plus belles collections mondiales. Il lui demande de lui indiquer s'il ne serait pas souhaitable, avant tout déménagement de cette collection, de définir un site accessible tant aux chercheurs qu'au grand public, et de lui préciser les solutions envisagées pour la préservation de ces trésors. - Question transmise à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Texte de la réponse

Afin de permettre la réalisation des opérations de mise en sécurité et de rénovation du campus du Jussieu, la collection de minéraux de l'université de Pierre-et-Marie-Curie sera déplacée en 2005 et relogée dans un autre bâtiment du campus pour une durée de six années au maximum. À l'issue de cette période et conformément au projet architectural adopté pour l'aménagement du campus, l'établissement public du campus de Jussieu livrera un véritable espace muséographique destiné à abriter définitivement la collection. Ces nouvelles implantations tant le relogement provisoire que la localisation définitive restent situées sur le campus de Jussieu. Par conséquent, les déménagements n'entraîneront pas de déplacements des minéraux à l'extérieur du campus, ce qui rend respectivement inexistantes et très limitées les risques de dispersions et de détérioration. L'implantation provisoire retenue permet de maintenir l'exposition au public, sans interruption, de plus de 80 % des pièces de la collection ainsi que les activités de recherche du laboratoire de minéralogie-cristallographie liées à la collection. En ce qui concerne son implantation future, la situation de la collection à proximité immédiate de la grande entrée monumentale de l'université donnant sur la rue des Fossés-Saint-Bernard (Paris 5e) est l'illustration architecturale du principe d'ouverture de l'université sur la ville. Elle apportera une augmentation de 30 % des surfaces d'accueil et d'exposition de la collection et proposera également des aménagements muséographiques de qualité (hall d'entrée conçu comme une introduction à la cristallographie, vitrines murales plus nombreuses, salle de présentation spécialement équipée pour l'exposition des minéraux radioactifs) contribuant ainsi au rayonnement de l'une des collections parmi les plus anciennes et les plus remarquables du monde.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34773

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 mars 2004, page 1517

Réponse publiée le : 28 décembre 2004, page 10464